

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Responsabilités des délégués syndicaux

1. Veiller au respect de la convention collective au sein du groupe de salariés qu'il représente.
2. Encourager les nouvelles personnes embauchées à adhérer au Syndicat.
3. Informer les membres des décisions prises par le Conseil syndical et défendre au sein du Conseil syndical le(s) point(s) de vue proposé(s) par les personnes du groupe qu'il représente.
4. Encourager les membres qu'il représente à assister à toutes les assemblées générales, quelles que soient les prescriptions énoncées à l'article 21.

Délégués syndicaux

Edifice EV Déléguées syndicales Gabriella Pedicelli ext. 4566 Beata Tararuj ext. 3103	Edifice Hall Délégués syndicaux Bo Kim ext. 7327 Jennifer Srey ext. 2051 Faith Howard ext. 8565
Edifice FG Déléguée syndicale Sheri Bernier ext. 2029	Edifice LB Délégués syndicaux Stuart O'Driscoll ext. 3483 Helene Medeiros ext. 2435 Aneil Mehta ext. 2653
Edifice GM Délégués syndicaux Michel Erkić ext. 4906 Donna Fasciano ext. 2350	Edifice MB Déléguées syndicales Christabell Moyo ext. 2982 Larissa Dutil ext. 4750
Edifice FB Délégués syndicaux Jose Medeiros ext. 2643 Sandra Woywood-Page ext. 2300 Jill Kinaschuck ext. 2310	Délégués syndicaux pour le campus Loyola Vidya Khan ext. 3702 Karen Holder ext. 2223 Daniel Amico ext. 4239 Jennifer Muir ext. 2080 Amanda Rosen ext. 2222